

La R.U.brique

La revue de France Assos Santé PACA

Sept-Déc 2020 **N°3**

Actualité juridique et réglementaire

Une régulation du numérique en santé,
grand chantier de la réforme « Ma
santé 2022 »

Tout ce qu'il faut savoir en bref !

A la une

La démocratie sanitaire en
temps de crise : Etat des lieux
régional

Des nouvelles de la démocratie en santé

Le sujet de la R.U.brique

**Les nouvelles organisations
de la santé sur le territoire :**
*Du "pour" ... au... "avec les usagers,
R.U. prenez votre place !*

Ne ratez pas cet article ! Un événement à ne pas manquer

L'enquête "Vivre COVID-
19" par France Assos
Santé

J'y participe sans plus attendre !

Entretien avec...

Mme Danièle NAHOUM
Présidente de France Alzheimer et
Maladies Apparentées - Vaucluse



FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
84 VAUCLUSE



Actualités France Assos Santé

2 Au National
Actualité juridique et réglementaire

Actualités France Assos Santé PACA

4 Les associations qui nous ont rejoint
Entretien avec ... Danièle NAHOUM - France Alzheimer 84

Agenda France Assos Santé PACA

6 Toutes les formations et dates à retenir
Actualités FAS PACA : *La démocratie sanitaire en temps de crise : Etat des lieux régional*

Le sujet de la R.U.brique

8 Les nouvelles organisations de la santé sur le territoire :
Du "pour"... au... "avec les usagers, R.U. prenez votre place !

Communiqués de presse

10 France Assos Santé National et PACA

Sommaire

LaRUbrique

Sept-Déc 2020

Edito du bureau

Chaque année, en période de rentrée, énergie, dynamisme et bonne humeur sont au rendez-vous !

Malgré une situation inédite en raison de la pandémie actuelle, cette rentrée 2020 ne fera pas exception à la règle. Nous vous proposons pour les mois à venir : un large choix de formations, de groupes d'échanges, de groupes de travail sur différents thèmes. Vous pourrez également participer à des événements présentés dans cette rubrique n°3.

Voilà divers horizons à explorer pour cette rentrée 2020 que nous vous souhaitons excellente ! (Toute l'équipe de France Assos Santé Paca s'engage pour toutes les manifestations proposées, à rester vigilante et à respecter les règles de distanciations et les gestes barrières)

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver !



Au National

L'enquête "Vivre COVID-19"

Vivre-covid19.fr a pour objectif de faire l'état des lieux de la façon dont vous vivez et vous vous organisez en cette période "d'après-confinement". Construite avec des associations*, elle contribuera à fournir des données afin de guider l'action publique, tel un véritable baromètre.

Comment ça marche ?

Chaque mois, vous passerez 5 minutes environ à répondre à des questions sur votre ressenti et votre vécu.

Cette étude prévoit d'inclure 10 000 personnes en France d'ici le mois de mai 2021 et un suivi jusqu'à deux ans, avec l'assurance de la sécurité de vos données de santé garantie. L'étude, en plus d'avoir passé toutes les qualifications réglementaires, utilise un hébergement sécurisé type "HADS" (hébergement agréé des données de santé).

C'est le même niveau de sécurité que celui qui est utilisé pour conserver vos données à l'hôpital par exemple. Usagers, personnes malades, aidants, personnes âgées... usagers du système de santé : **faites entendre votre voix et témoignez !**



*À ce jour, sont disponibles sur la plateforme vivre-covid19.fr les modalités pour les personnes atteintes de VIH, diabète, handicap, aidants familiaux, épilepsie, douleurs chroniques générales (fibromyalgie, migraines, etc.), cancer, retraités / personnes âgées. Sont en train d'être finalisées : asthme, apnée du sommeil, BPCO, hépatite virale, maladie rénales, Alzheimer.

Les rendez-vous du National



Actualité juridique et réglementaire

Une régulation du numérique en santé,
grand chantier de la réforme « Ma santé 2022 »

Que faut-il en retenir ?

Résumé en 4 points du cadre de référence ministériel.

Une carte vitale sous forme d'application mobile

L'Application Carte Vitale (ApCV) pourra remplacer votre carte vitale. Elle permettra de se connecter à une palette de services de santé en ligne de manière sécurisée, tout en rendant possible l'identification des patients dans l'intégralité du système de santé. Après une expérimentation en 2020, elle sera étendue en 2021 et généralisée en 2022.

Des ordonnances digitales

L'ordonnance digitale permettra la prescription électronique de médicaments, elle sera transmise directement d'un professionnel de santé à un autre. Un QR code sera rajouté sur l'ordonnance papier, que le pharmacien pourra scanner. Elle doit pouvoir donner accès à l'usager à ses prescriptions en ligne depuis son Dossier Médical Partagé (DMP), avec à terme un potentiel de services nouveaux (pilulier électronique, rappel de renouvellement d'ordonnances...).

Une messagerie sécurisée entre professionnels de santé & usagers

Vers plus de sécurité et de confidentialité. La messagerie sécurisée permettra aux professionnels de tous secteurs (sanitaire, médico-social et social) d'échanger des données médicales avec les usagers en toute sécurité. Des tests sont en cours, les premiers résultats sont attendus en 2020.

Un espace de santé en ligne pour l'usager

Cette plateforme doit devenir LA référence publique nationale. La loi de juillet 2019 amène à la création automatique d'un espace numérique de santé (ENS) pour chacun, sauf opposition de l'usager ou de son représentant légal, et ce au plus tard en janvier 2022. Il s'agit d'un espace personnel où les usagers ont et donnent accès à leurs données de santé et où ils trouvent des services de confiance, référencés par la puissance publique.

Cet espace comprendra :

- Un accès au Dossier Médical Partagé (DMP)
- Une messagerie sécurisée
- Un « agenda-santé »
- Un catalogue de services référencés / labellisés
- Un volet d'informations personnalisées

Les points de vigilance à garder sur ce véritable cadre de pensée du numérique en santé :

La phase de déploiement des solutions au plus près des usagers.

Nous savons pertinemment que la généralisation d'outils numériques nécessite du temps, des moyens et le concours des professionnels. Or, ces facteurs semblent dorénavant et déjà sous-dimensionnés au vu des projets envisagés.

Le risque d'exclusion que peut entraîner le tout numérique **d'une partie de la population**, la plus précaire notamment, comme souligné dans le rapport du Défenseur des Droits de janvier 2019 sur la dématérialisation et les inégalités d'accès aux services publics. Des solutions devront être apportées pour ne pas accentuer les inégalités d'accès aux services et aux soins plus généralement.

Ces derniers mois, la stratégie nationale de modernisation du numérique en santé a connu une accélération remarquable.

Les dispositifs innovants qu'elle produit redéfinissent les liens entre acteurs et actrices du système de santé.

Espace numérique, téléconsultations, Plateforme de données... le nouvel arsenal dédié à améliorer le parcours de santé soulève une question : **quelle sera la place des usagers-es et de leurs représentants-es dans l'offre sanitaire de demain ?**

**Retrouvez nos 25 propositions
au Ségur de la Santé sur le Numérique
en santé**



3 Fiches Pratiques à connaître !



LaRUbrique

Sept-Déc 2020

3

Les associations qui nous ont rejoint



Association Familiale Laïque 13

Présidente: Aline MARRONE

Tél: 04.91.66.26.03

@: afl13.asso@afl13.org

Site: www.cnafal.org



Rebond Cancer 06

Présidente: Huguette VAYSSIERES

Tél: 06.10.24.70.03

@: rebondcancer06@gmail.com



Petits Frères des pauvres

Référent : Nathalie GAURIN

Tél: 04.91.18.55.55

@: amfv.aix-

marseille@petitsfreresdespauvres.fr

Site : www.petitsfreresdespauvres.fr

Entretien avec ...

Mme Danièle NAHOUM

Présidente de France Alzheimer et Maladies Apparentées - Vaucluse

Présentez-nous votre association en quelques mots

France Alzheimer Vaucluse est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1988. Elle est affiliée à l'Union Nationale des associations France Alzheimer, seule association nationale reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Nos missions sont l'accueil de toutes personnes concernées par la maladie ; la représentation des usagers au sein d'instances locales et départementales, et la sensibilisation de l'opinion publique. En plus d'une gouvernance associative de 20 bénévoles, un service est assuré par 2 professionnelles (une secrétaire-Responsable de l'accueil et du secrétariat ; et une conseillère conjugale et familiale-Responsable du service d'écoute et du Programme européen).

Pourquoi avez-vous choisi d'adhérer à France Assos Santé PACA ?

L'approche collective et transversale proposée nous a fortement attiré. Cela permet à la fois de prendre du recul, et d'ouvrir notre horizon vers d'autres pathologies ou domaines d'activités. Ensemble nous sommes plus pertinents et crédibles pour représenter les usagers dans leur globalité. En s'associant à un collectif, puis à l'union nationale des associations agréées en santé, nous portons encore plus haut la voix des personnes atteintes d'Alzheimer, et celle de leur entourage.

Que pensez-vous de la représentation des usagers ?

C'est un exercice de citoyenneté riche et utile pour la collectivité. C'est également un lieu d'apprentissage passionnant et permanent, nous sommes au cœur du système de santé pour aider, informer, et conseiller les citoyens dans leurs démarches en matière de santé.

La représentation des usagers est un maillon permettant le dialogue et l'articulation de notre système de santé, nous donnons aux usagers les moyens d'être acteur de leurs choix en santé

Le R.U. dans 20 ans, pour vous c'est quoi ? C'est qui ?

Il est difficile de se projeter aussi loin, le système change si vite et parfois de manière radicale ! Je pense que le RU devra être attentif à ce que les usagers et les professionnels dialoguent ensemble. Il faut veiller à favoriser le partenariat et l'alliance thérapeutique pour ne pas opposer systématiquement professionnels et usagers. La reconnaissance de la place des usagers en tant qu'expert ne doit pas aller à l'encontre de celle des professionnels.

Qu'aimeriez-vous partager et approfondir comme thématique avec l'union, France Assos Santé ?

France Alzheimer Vaucluse porte un programme d'Education Thérapeutique du Patient. C'est un axe structurant de notre activité à approfondir avec France Assos Santé notamment pour voir les points de convergences/différences avec les autres programmes d'associations. En menant ces programmes d'ETP, nous développons également l'éducation thérapeutique envers les professionnels de santé et du social. Agir avec et auprès d'eux avec les patients comme « experts » de leur propre maladie permet une formidable alliance !

Si vous aviez un vœu à faire pour la démocratie en santé et les droits des usagers, quel serait-il ?

Cela serait qu'un véritable dialogue permette la confrontation et le débat avec les responsables politiques et institutionnels. Notre système de santé a besoin de davantage de concertation et de co-construction avec les usagers et leurs représentants pour pouvoir perdurer et se développer. Il est nécessaire d'aller les uns vers les autres, de lever nos perceptions négatives de l'autre, de confronter nos idées. S'écouter, réfléchir et construire ensemble c'est cela la Démocratie !



Agenda FAS PACA

LaRubrique

Sept-Déc 2020

6

Commission formation Aix en Provence	3 septembre	
Formation Médiation Marseille	15 septembre	16 septembre
		Formation RU et les Système de Santé Nice
Groupe d'échanges Nice	17 septembre	
		Comité et Assemblée régionale de France Assos Santé PACA Aix en Provence
Groupe de travail Gouvernance 06 Nice	28 septembre	29 septembre
		Groupe de travail Plaintes et réclamations Nice
Commission d'enquête et de plaidoyer Nice	30 septembre	5 octobre
		Groupe d'échanges Avignon
Formation RU En Avant ! Sisteron	22 et 23 octobre	26 octobre
		Formation "Défendre les Droits des Usagers" Marseille
Groupe d'échanges Sisteron	6 novembre	10 novembre
		Formation "Analyser les Plaintes et Réclamations" Marseille
Capsul' Com' Aix en Provence	16 novembre	
		<u>Journée Régionale Les nouvelles organisations de la santé sur le territoire Marseille</u>
Formation Qualité Marseille	23 et 24 novembre	
	1er décembre	Comité régional et séminaire Orientations Stratégiques Aix en Provence
Groupe d'échanges Toulon	3 décembre	8 décembre
		Formation GHT 13 Aix en Provence



La démocratie sanitaire en temps de crise :

Etat des lieux régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

En pleine crise sanitaire – Covid 19, nous avons décidé avec 2 autres délégations régionales de France Assos Santé (Hauts de France et Pays de la Loire) d'unir nos forces en élaborant une enquête inter-régionale.

Cette enquête, à visée qualitative, a pour but de nourrir nos relations avec les Représentants des Usagers (R.U.), d'enrichir notre plaidoyer régional, en mettant en place un circuit de mobilisation des R.U., et de recueil de leur parole sur la façon dont la crise sanitaire liée à la COVID-19 a impacté la démocratie en santé et les droits des usagers en santé.

Au travers de cette enquête, nous avons souhaité dresser un état des lieux de la démocratie en santé en temps de crise afin de proposer des pistes d'actions en vue de renforcer la participation des usagers en période de crise.

La synthèse et l'analyse de l'enquête en PACA seront publiées très prochainement sur notre site internet, et la synthèse inter-régionale sera présentée le 14 septembre 2020 à Paris lors de la journée nationale « **Bilan & perspectives COVID-19 : « Comment les professionnels ont-ils fait face ? Comment les associations et leurs représentants se sont-ils mobilisés ? »**

Un véritable support pour accompagner les représentants des usagers !

Au travers de cette enquête, cela a été aussi l'occasion, en période d'isolement et de distanciation, de tisser de nouveaux liens et de construire des projets collaboratifs interrégionaux. Ainsi, 3 autres délégations régionales ont rejoint le mouvement : Bretagne, Normandie et Bourgogne Franche Comté.

C'est dans cette optique que nous avons co-élaborer un guide à l'attention des R.U. de toute la France. Ce guide propose 3 types d'accompagnement :

- Un support d'enquête pour mener les entretiens semi-directifs,
- Un Relais, outil permettant de favoriser le lien entre les R.U. et leur établissement. Des questions clés pour une meilleure communication et l'exercice du mandat de R.U.
- Une Tribune pour s'exprimer en toute liberté, un espace dédié aux R.U. afin qu'ils puissent s'exprimer et/ou nous faire un retour des réponses obtenues auprès de leur établissement.

Focus en PACA :

Nous avons mené des entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de 30mn par téléphone auprès de 16 R. U. Représentants des Usagers ayant un mandat de titulaire en commission des usagers d'un établissement de santé privé ou public, issus des 6 départements de la région et ayant des niveaux d'implication variés (ceux « impliqués » au sein de France Assos Santé; ceux « connus » de FAS; et ceux encore « inconnus » de FAS).

Retrouvez notre bilan régional en ligne sur notre site internet



Les nouvelles organisations de la santé sur le territoire :

Du "pour" ... au ... "avec" les usagers, R.U. prenez votre place !

La santé sur notre territoire évolue chaque jour et nous avons pu nous en rendre compte d'autant plus lors de cette période de COVID-19. France Assos Santé PACA a souhaité parler de l'organisation de la santé sur notre territoire car de notre point de vue nous avons une carte à jouer.

PTA, DAC, CPTS, GHT...* un vrai charabia pour les néophytes mais un vrai maillage de professionnels et de pratiques qui se construisent au niveau de nos territoires.

QUESAKO ?!

La loi "Ma santé 2022" est à l'origine d'une nouvelle approche par territoire.

Cela permet aux professionnels de santé libéraux de participer plus activement sur leur bassin d'exercice, de favoriser la coopération aussi bien entre libéraux, qu'entre les hôpitaux et la ville. Enfin, de nouveaux dispositifs voient le jour aussi bien pour de la coordination que pour de l'accompagnement de publics, parcours, etc...

QUELLE PLACE POUR LES USAGERS ?

Nous avons envie de dire qu'il y a du chemin à faire ! La place des R.U. commence à être bien ancrée dans les établissements sanitaires+. Ce n'est pas le cas dans le médico-social (CF. notre article de la R.U.brique N°2, sur les Personnes Qualifiées du médico-social), et encore moins dans le libéral.

D'un point de vu légal, il n'y a aucune obligation d'intégrer les usagers et leurs représentants dans les dispositifs dont nous avons parlé en ouverture.

Au sein de France Assos Santé nous oeuvrons chaque jour pour que les R.U. aient toute leur place dans ces dispositifs car nous estimons que Représentant des usagers ne veut pas dire n'importe quel usager. Nous estimons que seuls les représentants au sens de l'article représentant d'associations agréées en santé en application de l'article L.1114-1 du code de la



santé publique, doivent être en mesure d'intégrer les CPTS par exemple.

Pourquoi ?

Car la représentation des usagers passe par une appartenance associative qui apporte plus de garanties que le représentant porte la parole collective et non un point de vue individuel.

Comment ?

- Les représentants des usagers devraient être associés au diagnostic de santé du territoire du dispositif et également à l'écriture des actions du projet de santé,
- Ils devraient être également associés à la réalisation des actions du projet de santé, en participant aux chantiers engagés : actions de prévention, lien ville /hôpital, etc.
- Enfin, ils devraient faire partie prenante de la construction des indicateurs et de l'évaluation des actions.

Malgré les textes qui n'intègrent qu'officiellement les usagers au travers de la Commission Paritaire Nationale et Régional des CPTS (où France Assos Santé PACA siège) nous n'avons pas d'autres places attitrées.

C'est pourquoi, il est important que nous abordions ce point, ensemble, afin de tous, s'impliquer sur notre territoire !

*PTA : Plateforme Territoriale d'Appui; DAC : Dispositif d'appui à la Coordination; CPTS : Communautés Professionnelles de Territoire de Santé; GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

Paroles de R.U. !



Marie Laure LUMEDILUNA -
Représentante des usagers dans
la PTA Apport Santé (Bouches-
du-Rhône - 13)



Michèle TCHIBOUDJIAN -
Représentante des usagers dans
la CPTS Synapse (Vaucluse - 84)

Je siége au Groupe de Pilotage de la PTA. C'est à ce titre que j'ai été sollicitée pour participer aux travaux initiés courant 2017 par l'ARS PACA, et dont l'objectif était l'élaboration de la stratégie de déploiement des services numériques d'appui à la coordination (SNACs), conformément à l'instruction nationale du 24 avril 2017. Le pays Aixois fait partie des territoires « pilotes » qui ont fait l'objet d'un dossier de candidature adressé à la DGOS en janvier 2018. Nous y avons apporté tout notre appui, en envoyant un courrier de soutien, en participant aux réunions organisées par l'ARS, notamment à l'atelier de cadrage de juillet 2019 sur le projet e-parcours du territoire Apport-Santé. Le déploiement de services numériques de coordination au sein du territoire de santé doit permettre une meilleure coordination des acteurs autour des parcours patients et un renforcement du lien ville-hôpital, avec la mise en place d'outils communs, simples et adaptés, interopérables, facilitant encore davantage la circulation de l'information dans le cadre du parcours du patient, et donc l'harmonisation des différents services numériques proposés en région aux professionnels et aux usagers.

Depuis le 23 juillet 2019, Membre du comité de pilotage du projet de la CPTS du comtat Venaissin (territoire où je réside), au titre de France Assos Santé, j'ai accepté de m'engager dans la construction de ce projet pour initier les bases de la représentation des Patients dans le secteur de la médecine de ville où tout est encore en devenir.

Bien sûr, participer à la gouvernance d'une CPTS demande une grande disponibilité, il est cependant essentiel que cette mission soit assumée pour que les patients soient reconnus comme acteurs dans ce dispositif de santé de proximité et coopèrent à l'amélioration de l'offre de soins de ville.

A mon sens, être RU dans une CPTS :

C'est prendre sa **Place** dans son **Territoire de Santé**

C'est **Participer** à la **Transmission** du **Savoir** patient pour améliorer la continuité des soins

C'est **Co-construire** avec les **Professionnels** des **Thématiques de Santé** adaptées

C'est contribuer à la **Coordination** de **Parcours** **Test de Soins** comme patient traceur

C'est un nouveau **Challenge** **Pour Tous** les RU d'associations agréées en **Santé**

Places limitées

Journée Régionale 2020

Je m'inscris!

France Assos Santé
La voix des usagers
— Provence-Alpes-Côte d'Azur —

Nouvelles organisations de la santé sur le territoire:
Du "pour" au "avec" les usagers, R.U. prenez votre place!

NOTEZ cette DATE
19.11.2020

Marseille

Une journée régionale à Marseille, pour tous nous retrouver!

Nous espérons vous avoir donné envie d'en savoir plus et de vous impliquer sur votre territoire. Afin d'aller encore plus loin sur cette thématique, nous vous invitons à réserver votre Jeudi 19 novembre 2020 pour nous rejoindre sur Marseille **en compagnie du Président National de France Assos Santé** ! Plein de belles surprises vous attendent en toute sécurité!

A très bientôt !

LaRUbrique

Sept-Déc 2020

Les communiqués de presse FAS

Communiqué de France Assos Santé – 15 avril 2020

Accès universel aux traitements contre la COVID-19 : agir vite

Alors que l'épidémie de coronavirus SARS-CoV2 continue de se propager, la communauté scientifique mondiale s'active dans la recherche de traitements. Si nous devons encore rester prudents en attendant des éléments probants issus de la recherche clinique, il est urgent de préparer dès maintenant les conditions d'un accès pour tous aux thérapies dont l'efficacité aura été démontrée. Toutes les solutions doivent aujourd'hui être explorées, notamment en s'appuyant sur les expériences et leçons du passé. Nous ne tolérerons aucun rationnement de l'accès aux soins, au Nord comme au Sud.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

Communiqué de France Assos Santé – 22 avril 2020

Alerte sur le renoncement aux soins

Depuis le début du confinement, les professionnels de santé constatent une diminution importante des recours aux soins en ville et en établissement. Cette situation anormale inquiète les soignants et les responsables d'associations d'usagers, qui souhaitent rassurer et encourager les personnes malades qui en ont besoin à avoir recours aux soins. Les professionnels de santé sont mobilisés dans la lutte contre la Covid-19 mais le restent également pour la santé publique.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

Communiqué de France Assos Santé – 24 avril 2020

Décret Datajust : motion commune des associations de victimes

Les associations soussignées ont découvert avec surprise la publication d'un décret n°2020-356 du 27 mars 2020 portant création d'un traitement automatisé de données personnelles, intitulé « DATAJUST ». Ce texte semble avoir pour but la création d'un traitement automatisé de données jurisprudentielles, en vue de la constitution d'un algorithme destiné à recenser et traiter les montants d'indemnisation alloués en matière de dommage corporel.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

Communiqué de France Assos Santé – 27 avril 2020

Appel citoyen : prenons en main notre destin collectif, tous ensemble, sortons toujours masqués !

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

Communiqué de France Assos Santé – 5 mai 2020

Alerte sur la santé des personnes en situation de précarité !

France Assos Santé et le Collectif ALERTE font état de leurs préoccupations concernant la dégradation de la santé des personnes en situation de précarité et la multiplication des zones de non-droit. À chaque étape de la crise sanitaire du COVID-19, leurs conditions de vie, déjà difficiles, se détériorent encore davantage avec des conséquences souvent dramatiques pour leur santé.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 6 mai 2020

Pour une appli citoyenne respectueuse du droit des personnes !

Nos propos ne seront pas de débattre de l'intérêt scientifique ou non des applications de prévention et d'accompagnement envisagées. Nous ne voulons pas d'un projet qui constituerait un point non-retour vers un système informatique de surveillance inédit, imprécis par nature et dangereux pour nos libertés individuelles.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé PACA- 6 mai 2020

La démocratie en santé victime du virus ?

Depuis le début de la crise sanitaire, nous constatons un affaiblissement des structures permettant l'expression des droits collectifs : les lieux de démocratie en santé ne fonctionnent pas comme ils devraient. Les associations d'usagers sont peu impliquées dans les décisions de crises à l'échelle régionale et territoriale. Gérer la crise POUR nous MAIS pas SANS nous !

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 25 mai 2020

Séjour de la Santé : rien ne se fera pour nous sans nous !

France Assos Santé, union des associations de patients et usagers de la santé, présente au lancement du Séjour de la Santé ce 25 mai, participera aux groupes de travail pour œuvrer à l'amélioration de l'hôpital, élément majeur du parcours de soins de tous les patients.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 3 juin 2020

Lignes d'écoute : des spécificités pour prémunir appelant.e.s et écoutant.e.s

Face à la situation exceptionnelle liée à l'épidémie de Coronavirus, de nombreuses lignes d'écoute se sont créées. Le Collectif TeSS pointe les spécificités de l'accompagnement par téléphone afin de prémunir appelant.e.s et écoutant.e.s.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 11 juin 2020

Assez de rapports : des médicaments !

Nous, associations de patients et d'usagers du système de santé, appelons plus que jamais à l'adoption de mesures concrètes pour lutter contre d'intolérables pénuries de médicaments et de vaccins.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 22 juin 2020

Rapport Claris : « qui paye bien certifie bien ? »

En plein Ségur de la Santé, le rapport Claris fait l'effet d'une bombe en abandonnant la certification au secteur privé ! Même si ce énième rapport sur la gouvernance hospitalière est doté de quelques bonnes et louables intentions, il reste encore un long chemin avant qu'il ne débouche sur une transformation en profondeur du fonctionnement et de l'organisation de l'hôpital.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 22 juillet 2020

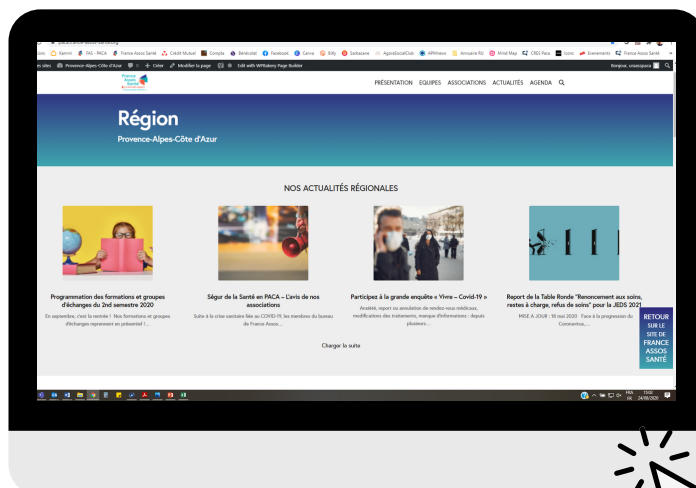
Ségur de la Santé : 600 jours pour transformer l'essai

Clap de fin pour le Ségur. Après un volet d'annonces financières, place aux annonces structurelles ! Une semaine après la signature des accords salariaux, Olivier Veran a annoncé hier trente-trois mesures pour réorganiser notre système de santé.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

**Sans
oublier
votre
extranet !**

**N'hésitez pas à
visiter notre site
internet ainsi
que notre page
facebook**



LaRubrique

Sept-Déc 2020

12

#3 La Rubrique



Santé Info Droit - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h



www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

Comité de rédaction & conception graphique

France Assos Santé PACA

Illustrations et photographie

France Assos Santé PACA

Un grand merci aux 43 associations adhérentes en PACA



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



LaRubrique

Sept-Déc 2020



Rendez-vous au mois de janvier 2021, pour un prochain numéro de la R.U.brique !